



# **AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL**

**N°162**

**Juillet - Août - Septembre**





N° 162

Juillet 2013

**B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N**



**D  
E  
C  
O  
N  
T  
A  
C  
T**

Sommaire	page	2
Le Mot du Président		3
Billet d'humeur		3
Hommage à notre Ami Paul		4
Rappel cotisation 2013		5
Fastes des Fraternelles		6
Portes ouvertes ce 05 Mai au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne		6
Cérémonies du mercredi 08 Mai à Charleroi		7
Nouvelle(s) du Musée des Chasseurs à Pied		7
Echos du Camp Marche-en-Famenne		9
Te Deum du mardi 21 juillet		11
Cérémonie d'hommage aux 1 <sup>er</sup> et 4 <sup>ème</sup> Chasseurs à Pied à Charleroi		11
Commémoration du sacrifice du Caporal Léon Trésignies le dimanche 25 Août		11
Hommage aux Résistants du Maquis du Bourlet.		12
Les Journées du Patrimoine en septembre.		12
Esprit - Traditions - Souvenirs		13
Agenda des activités 2012 de l'Harmonie		15
In Memoriam		16
Pôle pour la Mémoire		17
Leçon de vie à méditer !		22





# LE MOT DU PRESIDENT

Notre Amicale

CHASSEUR UN JOUR, CHASSEUR TOUJOURS

Philippe VAN der STRAETEN

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied



# Billet d'humeur

## Le Chef.

Voilà un terme qui se retrouve dans de nombreuses et importantes fonctions de notre vie quotidienne. Malheureusement, des blagues plus ou moins drôles lui enlèvent de sa valeur. Et ça me fait râler.

Pourtant, un conseil : « Prenez invariablement la position la plus élevée, c'est généralement la moins encombrée » (Charles De Gaulle).

En effet : diriger, commander, réaliser cela exige des compétences nombreuses : formation, organisation, dévouement, abnégation, honnêteté, disponibilité, responsabilité, engagement, autorité.

Cette appellation se retrouve dans de nombreux domaines.

Au plus haut niveau, le Chef d'Etat : roi, président, empereur, dictateur, tyran (les trois dernières sont obsolètes...ou presque).

L'armée a, sans doute, le record de l'emploi de ce vocable : Chef d'Etat-Major, Chef de Corps, Adjudant de Corps, « chef » (sergent-major), Caporal Chef, chef de peloton, chef de section...

En politique : Chef de Cabinet (de nos nombreux ministres).

L'administration : chef de bureau.

La famille a aussi son chef.

Sans oublier : le chef d'équipe, le chef d'orchestre, le chef de cuisine, le médecin chef, le chef d'atelier, chef de tribu, le chef de bande...





Le chef idéal est, sans conteste, celui qui rassemble le plus de qualités physiques, morales et intellectuelles mais qui, en même temps, sait se faire accepter par les personnes qu'il a sous ses ordres en tenant compte de toutes les contraintes légales.

« Le premier devoir du chef est d'être aimé sans séduire » (André Malraux)

Donc, respectez ceux qui vous commandent...s'ils le méritent, bien entendu.

Si vous n'êtes pas satisfait de la personne qui vous dirige : prenez sa place...

Bon courage et bonne chance.

Le râleur.



A mon ami Paul,

Paul Parmentier nous a quittés. Une pénible maladie a eu raison de lui et c'est ce mercredi 19 juin, à l'âge de 70 ans qu'il s'en est allé.

De 93 jusqu'à ce jour, nous avons parcouru le même itinéraire.

Au début, il était l'un de mes subordonnés ; mais pas le moindre, puisqu'il était le Caporal de Corps de la Compagnie Quartier Général - 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied que je commandais.

Mais très vite, par sa droiture, sa franchise, son honnêteté, sa justice, sa fidélité et bien d'autres qualités encore, il est rapidement devenu l'un de mes meilleurs collaborateurs et conseillers.

S'il était prompt à défendre les intérêts de ceux dont il avait la charge quand cela se justifiait, il était tout aussi prompt à rejeter tout abus.

Logisticien à l'origine, Paul s'est engagé sans réserve à l'esprit Chasseur à Pied et s'est investi dans les objectifs fixés.

Admis à la retraite, c'est lors des Fastes de l'unité dans notre ville marraine Charleroi, qu'il passera une dernière fois l'unité qu'il a si bien servie.

Bien que l'heure de la retraite ait sonné, Paul a poursuivi son engagement à la cause des Chasseurs à Pied en devenant membre du Conseil d'Administration de l'Amicale Nationale des Chasseurs et en y exerçant, jusqu'à la fin, la fonction de Trésorier.

C'est d'ailleurs toujours avec les mêmes qualités qu'il œuvra au sein de l'Amicale, retroussant, à plus d'une reprise, ses manches pour améliorer les locaux occupés ou préparer activement diverses cérémonies.

Voilà mon ami, je pourrais encore discourir longtemps sur toi, mais je sais que cela ne te plairait pas ... alors je te dis simplement ceci, « au revoir mon ami je ne t'oublierai pas ».

Christian DUPUIS

Ancien Chef de Corps

Ancien Président ANCAP





Paul,

Tu étais un Ami, Mon Ami.

Tu m'as appris ce que le mot « Amitié » signifiait et je t'en remercie.

Nous avons partagés nos moments de joie et de peines.

Merci pour tout ce que tu as fait pour Notre Amicale qui je le sais te tenais fort à cœur.

Aujourd'hui, c'est avec beaucoup de tristesse que je t'accompagne pour ton dernier voyage. Je ne te dis pas « Adieu », je te dis tout simplement Merci et A bientôt car je sais que tu n'es pas loin.

Philippe VAN der STRAETEN



### COTISATION 2013

La cotisation pour l'année 2013 est maintenue à 10 € minimum  
Elle est à payer au compte C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217 de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :

"Cotisation 2013"

*Merci à nos membres qui se sont déjà acquittés de cette cotisation*

**Au retardataire nous demandons de s'en acquitter aussi vite que possible afin que  
notre Trésorier puisse procéder à la clôture des comptes.**

**Dès réception de votre cotisation, vous recevrez, avec le "Cor de Chasse" suivant,  
votre carte de membre**

Les membres qui ne sont pas en ordre de cotisation trouveront :

→ sur la page de garde de la présente revue un point rouge ←

→ et à l'intérieur de la revue, un mot de rappel ←





# **Fastes des Fraternelles**

**Fastes de la Fraternelle des 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup>, et 12<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied à TOURNAI.**

C'est le mardi 30 avril que se sont déroulées les cérémonies suivies du banquet annuel de la Fraternelle.

**Fastes de la Fraternelle des 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied à MONS.**

Le samedi 4 mai c'est au pied du monument dédié aux Chasseurs à Pied que s'était donné rendez-vous les anciens de ces Régiments ainsi que tous les amis de la Fraternelle.

L'ANCAP y était également représentée.

La cérémonie débute par le traditionnel dépôt de fleurs au monument des Chasseurs. Cérémonie suivie par une assemblée bien étoffée, il en fut bien sûr de même pour l'hommage rendu au Major SABBE dans l'ancien quartier du même nom.

Le repas servi au restaurant « le monde à l'envers » à proximité immédiate du quartier du SHAPE, fut victime de son succès car les convives étaient un peu à l'étroit dans la salle retenue pour l'événement. Mais cependant la qualité des plats proposés à nos papilles et la fantastique bonne humeur des membres de l'assemblée gomme facilement ce petit inconvénient.

Pour faire bref une bien belle journée !

DENAMUR Patrick

# **Portes ouvertes ce 05 Mai au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne**

Notre amicale était là et bien représentée : notre Président Philippe Van der Straeten, Henri Cowez, Adelin Hanoteau et deux membres de la Madeleine de Jumet : Jacques Baret et Alain Bauduin.

Vers huit heures tout le groupe est devant notre petit « pavillon » en bois où Philippe a déjà amené tout le matériel destiné à faire connaître notre association : B.D., breloques, épinglettes, publications diverses (parmi lesquelles différents numéros du Cor de Chasse), cravates, autocollants...

Le temps est variable mais acceptable.

La bonne humeur règne.

Vers neuf heures, le Major Michel Vanherck (Chef de Corps du Camp de Marche) vient nous souhaiter la bienvenue.

Déjà les premiers visiteurs arrivent.

A côté il y a un stand de tir au laser très attractif.





De plus, nos deux Chasseurs en tenue historique sont l'objet de tous les regards et les amateurs de souvenirs les photographient et, par la même occasion s'intéressent à notre « marchandise ».

Nous travaillons en deux équipes ce qui nous permet un repos, un rafraîchissement ou une « incursion » dans le camp.

Le soleil joue à cache-cache avec les nuages et quelques ondées heureusement de courte durée nous forcent à un repli dans nos installations.

La journée s'achève.

Vers dix-neuf heures nos « trésors » sont embarqués et chacun regagne ses pénates.

Ce fut une journée fort agréable.



Adelin Hanoteau



Les cérémonies du 08 Mai à Charleroi se sont déroulées le plus simplement.

Philippe Van der STRAETEN

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied



#### Le lance grenade VB pour fusil Mauser modèle 1889

Je voudrais vous décrire cette fois un ingénieux accessoire qui suite à l'adoption du lance grenade DBT (voir un de mes précédents articles) ne connut pas la carrière à laquelle il eut pu prétendre. Il s'agit du lance grenade VB pour fusil Mauser modèle 1889.

La première guerre mondiale, dont nous célébrerons l'an prochain le centenaire, remit sur le devant de la scène une munition qui était peu utilisée jusque-là par une armée en campagne et plutôt réservée aux sièges des places fortes, et utilisée aussi bien par l'assaillant pour protéger ses sapeurs que par les défenseurs pour contrer les travaux d'approches de l'ennemi. Il s'agit de la grenade, à main ou lancée à l'aide d'un fusil (et par bien d'autres moyens). La guerre de position et l'utilisation de la tranchée était favorable à l'usage de cet engin meurtrier particulièrement polyvalent de par la grande variété de ses chargements (fumigènes, irritants, incendiaires, etc ...).

L'armée Française disposait d'une excellente grenade à fusil lancée dans un tromblon, la grenade **Viven Bésières** (VB). Cette grenade quadrillée (à l'intérieur) était particulièrement efficace, son chargement à





cheddite en faisait un engin puissant. Un modèle porte-message était également en usage et épargnait la vie des « coureurs » (les porteurs de message). L'armée Belge adopta cette munition, mais contrairement à la France qui préférait le fusil Lebel modèle 1886/93 (jugé plus résistant à l'emploi) dans ce rôle de lance grenade, notre armée utilisa pour ce service le fusil Berthier modèle 07/15. Ce fusil à trois coups en calibre 8X50 R avait été acheté neuf au gouvernement Français et ce dès 1915. Chaque section d'infanterie était dotée d'un grenadier équipé d'un fusil 07/15. Il est à noter que le pourvoyeur du (Fusil Mitrailleur) FM Chauchat en était aussi équipé, mais là le but recherché était d'assurer l'homogénéité du calibre avec le FM Chauchat.

Une fois la guerre terminée, le souhait de standardiser l'armement était une réelle volonté et ce malgré la grande diversité de l'armement en service, sans compter l'armement Allemand récupéré dans le cadre des dommages de guerre (fusils, carabines, FM, Mi, etc ...). La Manufacture d'Armes de l'Etat (MAE) avait pour mission de mener à bien ce travail. Cela comportait aussi bien la standardisation que la modernisation de notre armement. Un bel exemple de ce travail nous est apporté par les fusils 1889/36 et 1898/35 dont un nombre important des composants est commun à ces deux armes.

Dans ce programme le fusil Berthier posait problème. Si transformer les Mi Hochkis et les FM Chauchat en calibre 7,65 Mauser ne posait aucune difficulté notable, cela était impossible pour le fusil. Il fallait donc lui trouver un remplaçant dans son rôle de lance grenade.

C'est pourquoi ce curieux assemblage qui combine une poignée de baïonnette modèle 1889 (pourquoi pas d'un modèle 16 ?) et un tromblon VB fut proposé. Cet ingénieux système ne nécessite aucune modification du fusil Mauser modèle 1889 et de plus est particulièrement rapide dans sa mise en œuvre.

Il est à noter qu'un dispositif similaire dans sa conception existe aussi en Australie pour le fusil LEE ENFIELD N°1 MK III\*. Malgré mes recherches, je n'ai pu déterminer quel engin est antérieur à l'autre !



Mais comme je le disais en introduction, ce matériel malgré son intérêt évident, ne fut pas adopté. La mise en place du DBT en rendait l'usage inutile, de plus dans les années trente le fusil Mauser 1889 avait perdu son statut d'arme de première ligne.

Au point de vue collection ce lance grenade doit être considéré comme très rare, durant ma vie de chineur je n'en ai jamais rencontré qu'un seul exemplaire. Il figurait dans la collection d'un adjudant-chef retraité, ancien instructeur à l'Ecole des Sous-officiers de Dinant. Lors de la dispersion de cette collection de grande envergure, c'est un collectionneur Allemand (fortuné) qui l'a emporté outre-rhin, ainsi que bien d'autres choses particulièrement rares ! S'il m'a été permis de sauver quelques pièces, ma « banque » ne m'a pas suivi dans l'entièreté de ce dossier de sauvegarde patrimoniale !

DENAMUR Patrick

Lieutenant Colonel Res

Conservateur du Musée





# Echos du Camp Marche-en-Famenne



Après cet hiver qui n'en finissait pas et ce printemps qui se faisait attendre, la léthargie qui semblait toucher nos échelons supérieurs s'est peu à peu dissipée et les activités se succèdent à un rythme effréné.

Heureusement, le répit des premiers mois nous a permis de mener à bien l'expression de notre besoin pour le village FIBUA que nous comptons développer dans les prochaines années. Grâce à la production et à la transformation de notre bois (abattage, scierie), un prix de revient de  $\pm$  20.000,00 € par maison a été possible. Des tests entre autres de résistance doivent encore être effectués avant de commencer la construction (modulaire) du premier prototype.

Toujours en matière d'infrastructure, une importante réunion s'est tenue avec la direction générale « matériel » en charge de la partie infrastructure afin de déterminer les futures réalisations au sein du Camp Roi ALBERT.

Quelques semaines plus tard, la même réunion avait lieu pour les infrastructures d'entraînement. Pour le Camp MARCHE, le plan directeur établi en septembre de l'année passée a été bien utile.

Les Journées Portes Ouvertes de la Composante Terre du 05 Mai ont mobilisé pas mal de moyens du Camp, tant en personnel qu'en matériel. Soulignons le succès de la manifestation (au moins 15.000 visiteurs) dû en partie à la météo clémente. Juste retour des choses après cet hiver...

Une fois encore, le personnel du Camp a pu montrer ses talents et appliquer le principe de « la force tranquille des vieilles troupes ».

Au niveau des célébrations, les cérémonies au Roi Albert 1er à MARCHE LES DAMES et au Camp Roi ALBERT en février.

Hommage aux militaires belges tombés au service de la Paix, pour lequel d'ailleurs vous trouverez ci-après un extrait de mon allocution, basée sur une lettre écrite récemment par un Officier français.

Une journée au profit des anciens Commandants du camp a été l'occasion d'abord de se retrouver et ensuite de leur montrer l'évolution et les réalisations plus ou moins importantes en fonction de leur ancienneté.

Signalons aussi l'audit qui s'est bien déroulé. Comme souvent, nous nous sous évaluons. Donc à l'issue de cette « visite conseil » relevons la tête, le Camp est une petite entreprise qui marche... finalement pas si mal !

Le 21 mai, nous recevions le Général Major DEVOS, Commandant de la Composante Terre. Un briefing, une visite de nos principales installations et une rencontre avec une partie du personnel étaient à l'agenda. Une fois encore, le Camp a pu démontrer sa crédibilité et sa créativité.

Une petite partie des talents de notre personnel a pu lui être ainsi montrée. Il existe, comme partout, et oserais-je l'écrire de plus en plus, d'aspects négatifs comme le vieillissement du personnel, les restrictions budgétaires, la multiplication des procédures, les différents « piliers » qui édictent des directives trop souvent sans se consulter. L'impression est que pour beaucoup de ces Etats-Majors et Directions, l'adage qui a « bercé » notre vie militaire « une mission, des moyens » est désormais remplacé par « y a qu'à » et « il faut qu'on ». Une autre expression très à la mode est : « soyez créatif ».

Signalons également la marche antirouille du 23 mai organisée par l'Amicale du Camp. Les prévisions météo et le calcul des distances à parcourir en tracassaient plus d'un. Question météo : beaucoup de chandelles, un peu de grêle durant la marche ensuite une pluie battante mais tout le monde était rentré. Question distance : pas de problème non plus, le long parcours était plus court qu'annoncé. Personne ne s'est plaint.





En route pour une étape de la MESA fin juin.

Arrêtons de pleurer sur notre sort. Les grands congés approchent.

L'occasion pour tous de souffler un peu de retrouver les proches et qui sait de découvrir de nouveaux horizons. Bermuda, chemise à fleurs, tongs et crème solaire ou bien « bleu de travail », bricolage, peinture ou un peu des deux... Peu importe, bonnes vacances à toutes à tous et surtout en forme à la rentrée pour d'autres défis.

Michel VAN HERCK

Major

Chef de Corps

Extrait du discours du Major VAN HERCK le 08 avril à l'occasion de l'hommage rendu aux militaires belges tombés au service de la Paix

*Mon fils, je suis mort d'abord parce que j'ai choisi de m'engager en acceptant que cela puisse arriver.*

*M'engager pour mon pays pour des valeurs, m'engager tout entier, de tout mon cœur.*

*Je suis mort car c'est l'accomplissement ultime de la mission, je suis mort car cela faisait partie du job.*

*La vie pour un militaire est comme un manteau. On la laisse au vestiaire à l'entrée du spectacle en espérant pouvoir la reprendre en partant...*

*Quelque fois, le spectacle ne se termine pas comme on l'aurait souhaité et le manteau reste au vestiaire...*

*La mort fait partie du paquetage du militaire.*

*C'est pour cela que l'on a une place spéciale dans notre société.*

*Nos dirigeants le savent bien.*

*On le fait librement et volontairement, sans jamais rien dire. Tu dois savoir aussi que ceux qui décident sont toujours critiqués et qu'il est facile de leur faire des reproches.*

*Je sais que nos morts changent nos chefs et que celui qui nous côtoie en est à jamais changé car la mort et la guerre ramènent à l'essentiel.*

**ALORS SUIS-JE MORT POUR RIEN ?**

*Pour moi, ce « rien » là est déjà honorable. Aujourd'hui, les gens sont en quête de tout, ils veulent la gloire, la richesse, la célébrité... Ils veulent le bonheur à tout prix.*

*Moi je ne veux pas de cette « gloire » là. Je ne veux pas être présenté comme une victime au journal télévisé entre deux approximations.*

*Si tel devait être le cas, je préfère mourir dans l'ombre, dans l'intimité de mon engagement.*

*Aujourd'hui un autre soldat me remplace déjà, je lui ai d'ailleurs transmis le flambeau de ceux qui sont prêts à mourir pour « notre rien ».*





## Te Deum du mardi 21 juillet

Comme chaque année, notre Amicale, avec son drapeau, manifesterà sa fidélité à notre Pays et à son Souverain en assistant au Te Deum organisé à l'église Saint Christophe par le doyenné de Charleroi.



## Le 03 août, cérémonie d'hommage

### Cérémonie d'hommage aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied à Charleroi.

Comme chaque année, Charleroi se souvient que le 03 août 1914 le 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied et son dédoublement, le 4<sup>ème</sup> Chasseurs Pied, quittèrent leur ville de garnison pour rejoindre le front.

A l'issue de ce Premier Conflit mondial, 1566 Chasseurs à Pied de ces deux Régiments avaient payé de leur vie la sauvegarde de notre liberté..

La cérémonie sera organisée selon le timing ci-après :

16:45 Hr : Rassemblement dans la cours de la caserne Trésignies.

17:00 Hr : départ du cortège suivant le circuit permettant le dépôt de fleurs successivement aux monuments « A nos Martyrs », « Prisonniers Politiques » et « Aux 1566 Chasseurs à Pied ».

17:30 Hr : Retour vers la caserne Trésignies et verre de l'Amitié offert par l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied.



## Cérémonie du souvenir à PONT-BRÛLE et EPPEGEM

### Commémoration du sacrifice du Caporal Léon Trésignies le dimanche 25 Août.

Une réunion de coordination est prévue ce 24 Juillet à Eppegem.

Sachez toutefois qu'il y aura moyen de se restaurer à midi.

Le prix sera de 25 euros hors boisson qu'il faudra payer sur place.

Philippe Van der STRAETEN  
Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





## Hommage aux Résistants du Maquis du Bourlet à Vonèche

Fraternelle de la Résistance

Vonèche, le 14 mai 2013

Beauraing-Gedinne

Cher camarade,

Comme chaque année, le premier samedi de septembre, notre Fraternelle organise sa traditionnelle cérémonie au **camp du Bourlet**.

Cette année, nous nous retrouverons le SAMEDI **7 SEPTEMBRE 2013**.

Voici l'horaire de la journée :

- 9h30→Hommage et dépôt de fleurs au Quartier Lieutenant Tholomée à Baronville avec l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied
- 10h→Dépôt de fleurs au cimetière de Vonèche
- 10h20→Dépôt de fleurs au monument de Vonèche, à la plaque Parent et à l'entrée de l'église de Vonèche
- 10h30→Messe en l'église de Vonèche
- 11h30→Départ vers le maquis du Bourlet. Pensez à vous équiper de chaussures de marche, bottes afin de parvenir au monument
- 12h30→Apéritif offert au « Pâchi » de Ponderôme
- 13h→Repas au « Pâchi » de Ponderôme

Si vous désirez participer au **repas**, merci de verser la somme de **35 €** sur le compte de la Fraternelle afin de confirmer votre réservation.

« BE30 0682 1219 5611 de la Fraternelle de la Résistance – Rue de Houyet, 12 à 5570 Beauraing.



## Les Journées du Patrimoine en septembre

C'est le week-end des 14 et 15 septembre que se déroulera, en Wallonie, la 25<sup>ème</sup> édition des Journées du Patrimoine.

Le thème de cette année :





# Esprit - Traditions - Souvenirs.

## Histoire succincte des 8<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> Régiments de Chasseurs à Pied

Dans deux précédentes revues la N°158 (3/2012) et la N°159 (4/2012) nous vous avons relaté l'histoire du 5<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied.

Aujourd'hui, nous relaterons la brève existence des 8<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied qui, eux aussi furent, comme le 5<sup>ème</sup> des dédoublements du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Pour certains, cela peut paraître quelque peu bizarre que l'on ne parle pas de ces deux Régiments lors de la Première Guerre Mondiale, mais uniquement du 5<sup>ème</sup> ?

Pour en comprendre la raison, il nous faut remonter dans le temps ; au moment de l'indépendance de la Belgique.

A cette époque, pas de service militaire obligatoire, mais bien le système inique du tirage au sort pour déterminer qui remplirait ou ne remplirait pas ses obligations militaires.

Il faut attendre 1909 pour que l'Arrêté Royal abolissant le tirage au sort soit signé par Léopold II et que le service militaire obligatoire soit adopté.

Mais, comme chacun sait, le meilleur des freins ... c'est par la force d'inertie !! Et, de la force d'inertie, il y en avait car le nouveau système adopté était loin de faire l'unanimité. C'est ainsi qu'il faudra attendre 1913 pour que soit appliqué complètement la nouvelle forme de recrutement.

Voilà la raison pour laquelle à la veille du premier conflit mondial notre réserve en personnel mobilisable était relativement faible et ne permettait, par Régiment « Mère », qu'un seul dédoublement de celui-ci.

C'est comme cela que :

- le 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied en garnison à Charleroi donnera naissance au 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.
- le 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied caserné à Mons aura en dédoublement le 5<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.
- et le 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied se trouvant à Tournai formera le 6<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Durant l'entre-deux guerres, les classes successives de milice permirent d'obtenir une réserve suffisante, de telle manière que chaque Régiment « Mère » des Chasseurs à Pied permit la formation de trois autres Régiments.

De cette manière à la veille du Second conflit mondial nous disposions de 12 Régiments de Chasseurs à Pied.

- les 4<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied étant des dédoublements du 1<sup>er</sup> Régiment,
- les 5<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> Régiments étant formés par dédoublement du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied,
- et enfin les 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> étant les dédoublements du 3<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied

Maintenant, commençons l'histoire succincte et tout aussi brève dans le temps de deux de ces dédoublements ; le 8<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.





### Le 8<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Le 8<sup>ème</sup> Régiment, placé sous le Commandement du Colonel COUVREUR fut constitué en octobre 1939.

A la déclaration de guerre, le 10 mai, le Régiment qui fait partie de la 17<sup>ème</sup> D.I (Division d'Infanterie) est en position dans le sous-secteur EST de la Division (Capellen) et participe ainsi à la défense de la position fortifiée d'Anvers.

Les premiers contacts avec les troupes allemandes auront lieu le 16 mai, mais dès le 17 mai au soir, l'ordre de décrochage lui est ordonné et après avoir traversé le tunnel d'Anvers, il prend position à Nieuwkerke Waes.

Installation de courte durée, car dans la nuit du 18 au 19 mai, le Régiment est embarqué à Stekene pour arrivé dans la matinée du 19 à l'OUEST du Canal de Terneuzen.

Là, il reçoit comme mission de prendre position sur le canal au NORD de Sas Van Gent (Hollande). Il y occupe le sous-secteur SUD de la 17 D.I.

Toujours en position dans ce sous-secteur, le Régiment est relevé par le 2<sup>ème</sup> Cycliste le 22 mai afin de prendre position le 23 le long du canal de dérivation de la Lys, toujours dans le sous-secteur SUD de la 17<sup>ème</sup> D.I.

Dès le lendemain, le 8<sup>ème</sup> entre en contact avec les troupes allemandes. Mais le 26 mai les Allemands attaquent à Balgerhoeck et pénètrent dans les positions tenues par le 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied. Par cette pénétration allemande, le flanc et les arrières du 8<sup>ème</sup> Chasseurs sont menacés en direction d'Adegen.

Les 26 et 27 mai le 8<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied combats l'ennemi sur les positions occupées.

Le 28 mai il est regroupé et prend position à Assebrouck lorsque la cessation des hostilités est décidée.

Au cours de cette campagne des 18 jours, les pertes du 8<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied sont de 2 officiers et 17 sous-officiers, caporaux et soldats.

### Le 11<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied.

Caserné à Ath et commandé par le Major DE VLEESCHAUWER, le 11<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied est constitué en février 1940, mais c'est seulement à partir de début mars que les premières recrues sont incorporées.

Avec les 10<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> Chasseurs, ils formeront le 5<sup>ème</sup> C.R.I placé sous les ordres du Général LECRIQUE.

Lorsque le 10 mai arrive on renforce les jeunes miliciens incorporés par une compagnie constituée de soldats appartenant à des classes plus anciennes et qui avaient été démobilisés après la mobilisation de 1939 en raison de leur situation sociale : père de 3 enfants, houilleur, ...

Le 11 mai le Régiment quitte Ath en train pour Vrassene. Au cours de ce trajet, le convoi subit plusieurs attaques aériennes, qui lui valent ses premiers blessés.

Du 12 mai le Régiment est cantonné à Vrassene où il restera jusqu'au 16 mai. Le 16 mai, le Commandant du 5<sup>ème</sup> C.R.I ordonne l'embarquement du 11<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied dans deux trains en partance vers Adinkerke et Saint-Omer. Mais, aux abords de Dunkerque, l'un des trains est bloqué par l'Armée Française. Pour les Chasseurs à Pied embarqués dans ce train, c'est à cet endroit que se termine leur exode.

Le second train, quant à lui, peut continuer son voyage et finit ainsi à arriver à destination dans le Midi de la France.





Le 22 mai ce qu'il reste du 11<sup>ème</sup> Régiment est regroupé dans la localité de Pont-Saint-Esprit pour, quelques jours plus tard, occuper Bagnères-sur-Sèze.

A ce moment et jusqu'au 2 juin, c'est le Major DE VLEESCHAUWER qui commande l'unité. Désigné pour reprendre le commandement d'un Bataillon de Chasseurs Ardennais, le Major DE VLEESCHAUWER quitte les Chasseurs à Pied avec 6 Officiers volontaires ; mais ils n'arriveront jamais à destination car, en cours de route, ils seront faits prisonniers par les Allemands.

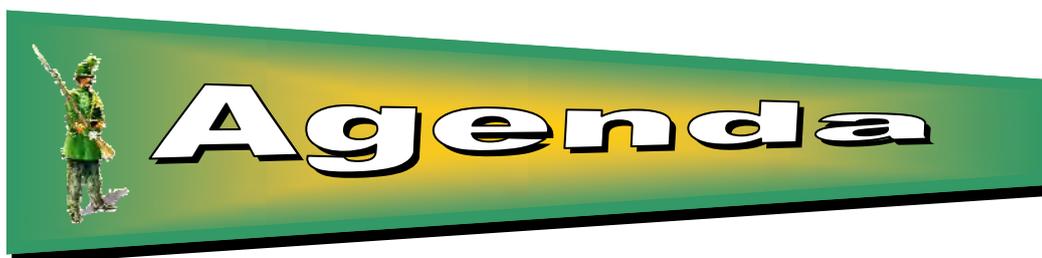
A la suite du départ du Major, le commandement du 11<sup>ème</sup> Régiment est confié au Colonel B.E.M CIRON.

Une ultime mission sera cependant confiée au Régiment au cours du mois de juin. Il s'agissait de constituer un bataillon de renfort qui devait contribuer à la défense dans la zone des armées.

Pour ce faire, un contingent de 1.250 hommes « parmi les anciens soldats non équipés » fut constitué et répartis en cinq compagnies de 250 Chasseurs. Ce Bataillon fut transporté vers la région parisienne où il arriva peu de jours avant la cessation des hostilités entre la France et l'Allemagne.

Les pertes du 11<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied en 1940 seront de 7 Chasseurs.

Voici donc sommairement relatée, en se bornant à l'essentiel, l'histoire de ces deux Régiments de Chasseurs à Pied au cours de la Campagne des 18 jours..



Des activités second semestre 2013 de l'Harmonie Policière et du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi.

DATES	PRESTATIONS
Dimanche 2 juin 2013	<u>Parc en Fête à jumet Parc Sadin – RAS Parking de la Poste 10H45' – Prestation de 11H00 à 12H00 – PAS DE CAR</u>
Samedi 22 juin 2013	<u>TOUR St JEAN à Gosselies (défilé) PAS DE CAR</u> -RAS parking habituel avant Place des Martyrs prestation de 10h00 à +ou-12H30.
Dimanche 23 juin 2013 Attendons confirma-	<u>TOUR St JEAN à Gosselies (défilé) PAS DE CAR</u> -RAS parking habituel avant Place des Martyrs prestation de 11h15' à 12H30'- Départ Carrosse à +ou-11H15' pour la rentrée du tour St Jean petit défilé jusque place des Martyrs à Gosselies fin vers 12H30'.
Samedi 6 juillet 2013	<u>JOURNEE DE LA MARINE à Zeebrugge - CAR MILITAIRE - Départ à 08h00- repas du midi.</u>
Dimanche 21 Juillet	<u>Té Déum Basilique à Charleroi – Parking rue Tumelaire vers 10H30' (Clique uniquement)</u>



 Samedi 3 Aout 2013	<u><i>Hommage Chasseurs à Pied - RAS caserne côté tank -départ 16H40 vers cour côté Tanks -Prestation de 17H00 à +ou- 18H00</i></u>
Jeudi 15 aout 2013	<u><i>Prestation Outre Meuse à Liège- 10H00 à 19H00,départ car Ran-</i></u>
Vendredi 13 Sep-	<u><i>Prestation Fêtes de Wallonie à Charleroi- 10H00 à 12H00-départ</i></u>
Samedi 14 Sep- tembre 2013	<u><i>Fête du patrimoine MUSEE caserne Charleroi côté tanks – concert apéritif 11H00 à 12H15' PAS DE CAR – Parking côté tanks. (1 sandwich + 2 boissons après prestation)</i></u>
Lundi 4 Novembre	<u><i>Relais Sacré à Charleroi-Monument des Martyrs à 9H40' Clique</i></u>
Lundi 11 Novembre	<u><i>ARMISTICE départ car Ransart 8H30' vers Eglise Charleroi Nord</i></u>
Samedi 23 No- vembre 2013	<u><i>BANQUET DE STE CECILE à Gosselies (restaurant « Le Petit Versailles »)</i></u> <u><i>RAS 12H30 -Conjoints , amis seront les bienvenus au prix de 49 €.</i></u> <u><i>paiement faisant office de réservation compte n° 363-0653888-51</i></u>
Dimanche 8 Dé-	<u><i>Concert de Noel Ruche Verrière Lodelinsart - de 17H00 à 19H00</i></u>

# In Memoriam.

† Nous apprenons le décès de Monsieur André BULTOT. Cet ancien Chasseurs à Pied s'est éteint le 28 avril à l'âge de 80 ans. A sa famille, à ses proches et à toutes celles et ceux qui l'ont connu, l'Amicale présente ses condoléances.

† Notre Ami Paul PARMENTIER nous a quittés ce 19 Juin à l'âge de 70 ans. A sa famille, à ses proches et à toutes celles et ceux qui l'ont connu, l'Amicale présente ses condoléances.





# Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'ASBL "Pôle pour la Mémoire"

*AG du samedi 11 mai 2013*

## Liste des participants

### Présents:

- Monsieur Guy Charlier, Président de l'ASBL "Pôle pour la Mémoire",
- Monsieur Claude Bertinchamps, Vice-Président de l'ASBL "Pôle pour la Mémoire",
- Monsieur Gérard Pardoël, Secrétaire de l'ASBL "Pôle pour la Mémoire",
- Monsieur Roger Defontaine, Représentant de l'Harmonie Policière de Charleroi,
- Monsieur Paul Hotelet, Représentant de l'Amicale du Personnel Retraité de la Gendarmerie et de la Police Intégrée à Deux Niveaux de l'Arrondissement Judiciaire de Charleroi,
- Monsieur Joachim Michaux, Représentant de l'ASBL "Mars et Mercure",
- Monsieur Alfred Dechamp, Représentant de la Fraternelle 3-6-9-12<sup>e</sup> Chasseurs,
- Monsieur Bernard Chevalier, Représentant du Musée des Chasseurs à Pied,
- Monsieur Roger Ninin, Président du CLAP,
- Monsieur Laurent Verschueren, Historien,

### Excusés:

- Monsieur Serge Dannau, Trésorier de l'ASBL "Pôle pour la Mémoire".
- Monsieur André Claustriau, Représentant de la Fraternelle 1-3-4-7-10<sup>e</sup> Chasseurs,
- Monsieur Dominique Rucqoy, Représentant Cercle Royal des Officiers de réserve de Charleroi,
- Monsieur Pierre Renard, Représentant du Comité de liaison des associations patriotiques,
- Madame Françoise Daspremont, Représentant de la ville de Charleroi (qui délèguera à Monsieur Roger Defontaine ici présent lors de cette Assemblée Générale).

## Ordre du jour

- Mot du Président,
- Approbation du Procès-Verbal de l'AG du 22 décembre 2012,





Approbation des comptes et suivi du budget,

- Nomination d'un nouveau Vice-Président et d'un nouveau Secrétaire,
- Proposition d'adhésion de l'Amicale du Personnel Retraité de la Gendarmerie et de la Police Intégrée à Deux Niveaux de l'Arrondissement Judiciaire de Charleroi dans le Pôle,
- Restauration du bâtiment du musée des Chasseurs à Pied,
- Nouvelles du Pôle pour la Mémoire et activités à venir,
- Vérification des mandats, remplacement de membres disparus et devenir de la fraternelle 1-4-7-10,
- Cotisations 2013,
- Divers,
- Conclusion

## **Mot du Président**

La séance s'est ouverte à 10 h 10, sous la présidence de Monsieur Guy Charlier. Vu que la précédente AG a eu lieu il n'y a pas si longtemps, il répond aux interrogations en rappelant les obligations légales d'AG.

## **Approbation du Procès-Verbal de l'AG du 22 décembre 2012**

L'approbation est unanime. Il est simplement porté à la connaissance de tous qu'une rectification doit être opérée dans la liste de présence. Monsieur Alfred Dechamp, Représentant de la Fraternelle du 3-6-9-12<sup>e</sup> Chasseurs était bien présent à cette assemblée ainsi que Monsieur Serge Ninin, Président du CLAP. Monsieur Laurent Verschueren répond qu'il rectifiera la dite liste.

## **Approbation des comptes et suivi du budget**

En l'absence justifiée de Monsieur Dannau, Trésorier, cette approbation est reportée à une réunion de bureau qui suivra. Monsieur Charlier signale cependant que les mouvements n'ont pas été importants. Les recettes ont légèrement augmenté via la vente de bics et un don a été fait.

Pour le budget, les mêmes remarques que pour les comptes sont formulées. L'approbation n'est pas possible pour l'instant et est reportée aussi. Cependant, la loi obligeant à la nomination de commissaires aux comptes, ceux-ci sont nommés le jour même; il s'agit de Messieurs Bernard Chevalier et Roger Defontaine.

## **Nominations d'un nouveau Vice-Président et d'un nouveau Secrétaire**

Monsieur Gérard Pardoël, jusque-là Secrétaire du Pôle, demande à être déchargé de sa fonction, au profit de celle de Vice-Président. Il estime que son expérience professionnelle et de terrain, ainsi que ses nombreux contacts le rendent plus utile pour exercer une telle fonction. Pour le poste de Secrétaire, il le remet à Monsieur Verschueren. Monsieur Pardoël déclare que Monsieur Verschueren a toutes les compétences requises pour occuper le poste de Secrétaire. De plus, celui-ci est impliqué de longue date dans le Pôle. Monsieur Verschueren accepte sous réserves qu'un poste administratif officiel ne lui soit pas interdit par son statut de chercheur d'emploi. Monsieur Charlier le rassure sur ce point. Il lui confie ensuite la mission d'une rectification des statuts au moniteur belge. Cette mission n'est pas urgente car des vérifications d'autres mandats doivent encore intervenir.

Après ces discussions, le nouveau Vice-Président et le nouveau Secrétaire sont nommés à l'unanimité.





## **Proposition d'adhésion de l'Amicale du Personnel Retraité de la Gendarmerie et de la Police Intégrée à Deux Niveaux de l'Arrondissement Judiciaire de Charleroi dans le Pôle**

Monsieur Paul Hotelet, Président de ladite Amicale annonce que Monsieur Vanderweyden a présenté le Pôle pour la Mémoire à l'AG de l'Amicale, en date du 13 février dernier. A l'issue de cette présentation, l'adhésion a été approuvée unanimement par les membres. Monsieur Charlier approuve la demande d'adhésion vu que les gendarmes ont participé aux deux guerres mondiales, comme bataillons auxiliaires, escorteurs de convois militaires et pour le service à la population civile occupée. Ils ont donc tout à fait leur place dans les commémorations.

Monsieur Chevalier approuve lui aussi l'adhésion. Les gendarmes vont en effet apporter des objets, mais aussi du matériel d'exposition pour le musée qui en a besoin. De plus, le musée pourra servir de relais pour la conservation de ce matériel.

Monsieur Pardoël ajoute que, si la menuiserie nous est attribuée, il peut recevoir un hélicoptère et un véhicule de type FN Gendarmerie, complétant ainsi la collection de véhicules qui pourrait être exposée dans ladite menuiserie.

Monsieur Michaux approuve aussi l'adhésion. Monsieur Ninin également mais il questionne l'assemblée sur d'éventuels efforts de conservation par Fleurus. On lui répond que Fleurus n'a rien prévu de tel. Monsieur Pardoël fait mention que Fleurus fait effectivement partie de l'arrondissement de Charleroi.

### **Restauration du bâtiment du musée des Chasseurs à Pied**

Monsieur Charlier informe que le dossier suit son cours. Le 8 mai, la Ville n'a pas participé aux commémorations pour cause de conclave budgétaire au Château de Monceau/s/Sambre. Celui-ci a été positif en ce qui nous concerne. Un budget extraordinaire de 250.000,00 € a été débloqué pour la restauration du bâtiment du musée. Madame Véronique Salvi, Echevine du Patrimoine, va introduire le dossier au Collège pour la procédure In-house. L'architecte ainsi désigné fera le devis exact des travaux de restauration, sur base des plans établis par Mr. Molino, l'architecte de la Ville de Charleroi, ce qui accélèrera les procédures. Les permis de bâtir et d'urbanisme seront accélérés aussi. La seule chose qui pourrait ralentir serait une modification importante de la structure, du type fermeture du porche, fermeture sur le modèle des cours annexes du Louvre à Paris: le porche serait refermé, côté avenue Michel, par une grille et un vitrage blindé permanent (de l'autre côté aussi) de manière à créer un hall d'accueil dedans. Monsieur Charlier trouve que cette idée serait bonne, soutenu par Monsieur Verschueren qui met en parallèle la symbolique de la grille de caserne fermée avec la même symbolique présente au Musée du Bois du Cazier.

Concernant le classement, Monsieur Chevalier ajoute qu'il est en contact permanent avec Madame Vandael des Services du Patrimoine. Il porte alors à l'attention que pour elle et la Région Wallonne, l'entièreté du bâtiment du portique est classée, mais pour certains, c'est seulement la partie porche et les deux tours. Ce flou provoque quelques tensions avec la Ville.

Hormis cela, un pré-devis est fait rapidement pour mémoire: les 250.000,00 € doivent couvrir un remplacement des châssis par des nouveaux en vitrage blindé triple, tout en conservant l'apparence ancienne. Se pose alors le problème de la couleur: verts comme aujourd'hui, blancs comme le suggèrent des photos anciennes ou bois massif simplement vernis? La question n'est pas tranchée. Outre ce remplacement, la réparation de la toiture est aussi couverte.

Monsieur Michaux demande des détails sur le devis. Monsieur Bertinchamps lui répond qu'il a le cahier des charges: celui-ci était prévu sur 900.000,00 €, mais que les 250.000,00 prévus au budget communal pour le portique sont les seules dépenses déjà connues à ce jour.





Monsieur Bertinchamps pose alors la question concernant le déménagement des matériaux qui remplissent l'une des caves du musée, laquelle doit être reconvertie en espace d'exposition supplémentaire d'après les projets. Il demande s'il doit chercher des relais supplémentaires pour accélérer les choses. Monsieur Charlier lui répond que non. C'est à ce moment qu'est posée la question de la convention d'occupation du musée. Monsieur Charlier détient ladite convention et déclare qu'elle est en ordre vis-à-vis de la Ville. Par contre, Educa-Santé qui occupe toujours la partie sud du portique n'en a pas. Ce qui pourrait peser en notre faveur pour les inciter à déménager. Il est en effet de plus en plus difficile de monter des expositions dans le musée vu le manque de place.

## **Nouvelles du Pôle pour la Mémoire et activités à venir**

L'axe artistique et sociologique des commémorations est maintenu. Monsieur Charlier a maintenu le côté militaire. Pour cela, le Pôle doit devenir un musée évolutif tout au long des quatre ans de commémorations. L'essentiel des activités se déroulera toutefois au Bois du Cazier.

A ce sujet, un dossier a été introduit par Madame Lina Turchet Chef de Division des services du tourisme aux services de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le montant étant de 40.000,00 €, il consiste à réaliser huit panneaux-totems sur le modèle des panneaux touristiques déjà existants sur l'histoire de la Ville. La liste des sites acceptés pour cela suit:

- Château Solvay pour la signature du Traité de Couillet,
- Ancien emplacement du monument allemand glorifiant ledit traité,
- Rue de Montigny-Pont-Neuf pour le déclanchement de la Bataille urbaine de Charleroi,
- Un panneau à Marchienne sur le lieu de l'assassinat d'Yvonne Vieslet,
- Un autre panneau près de Thy-Marcinelle pour les pillages sur les usines,
- Un autre devant la Caserne Trésignies pour le départ des Chasseurs,
- Une plaque près de la gare de Monceau-Formation pour les déportations de 1916,
- Et un dernier non localisé.

D'autres sites sont à l'étude mais Monsieur Charlier précise déjà que le site Fourcault a été rejeté. Ce site concernait une verrerie qui a été réquisitionnée par l'Occupant pour son nouveau procédé de coulage-étirage mécanique du verre. Les propriétaires ont collaboré pour la mise au point définitive de ce procédé. Intéressant pour l'histoire économique mais la polémique qui aurait pu en résulter a conduit à son rejet.

Monsieur Charlier annonce ensuite qu'il a présenté le projet du Pôle aux fraternelles du 1-4-7-10<sup>e</sup> et 3-6-9-12<sup>e</sup> Chasseurs. Suite à cela, la première fraternelle demande si une cérémonie plus élaborée ne pourrait pas être faite à Mons, dans le mess des officiers de l'ancienne Caserne Major Sabbe. Monsieur Defontaine répond qu'il est d'accord de mobiliser l'harmonie Police-Chasseurs pour cela. C'est à ce moment que Monsieur Chevalier signale que le projet de centre interprétatif de la Grande Guerre montois devra se faire avec un budget raboté (pour ne pas dire inexistant), ce qui offrira au musée de Charleroi plus de pièces en provenance du 1<sup>er</sup> Chasseurs.

Monsieur Verschueren dévoile alors que Sambreville prépare un colloque général consacré à la Première Guerre mondiale et à la Bataille de la Sambre (celle de Charleroi en fait). Il propose de s'y présenter pour une communication sur Trésignies ou sur la Bataille proprement dite. L'AG accepte, afin de faire connaître les activités du Pôle sur place.

L'on en revient au projet du Chemin du Souvenir. Monsieur Charlier répond que les projets de panneaux didactiques sont intégrés dedans. Quant à la rénovation des monuments, la Ville centralisera les rénovations pour les cimetières et lieux urbains publics. Pour les écoles, ce n'est pas encore sûr.





## Vérification des mandats, remplacement de membres disparus et devenir de la fraternelle 1-4-7-10

L'AG précédente avait posé cette question suite au décès du Lieutenant-colonel Jacques Destrait. Monsieur Dechamp porte à l'attention générale que Monsieur Claustriau le remplace désormais comme Président et a repris plusieurs de ses mandats. Monsieur Pardoël signale que le Baron Bonnart sera le nouveau Secrétaire de cette fraternelle. Il faudra acter cela dans les statuts du Pôle. Il en va de même pour Messieurs Jean-Claude Dieu et Gérard Vanderweyden qui sont les nouveaux représentants de ladite Fraternelle.

### Cotisations 2013

Monsieur Ninin demande si le montant de ces cotisations doit être par personne physique ou morale. Monsieur Charlier répond que les deux solutions sont possibles.

### Divers

Le principal point de cette rubrique concerne les activités de Madame Turchet. Monsieur Bertinchamps veut un compte-rendu de celles-ci. Monsieur Charlier lui répond qu'il n'y en a pas de disponible, mais qu'il surveille et le tiendra au courant. Il ajoute aussi que Youri Fagneau des services communaux va lui transmettre le reste des documents concernant l'ancien Comité d'Accompagnement. Il ajoute pour terminer que Monsieur Eric Massin, aujourd'hui président du CPAS, continue à nous soutenir.

Le point suivant concerne les courriers types du Pôle. Le numéro d'entreprise doit y être ajouté dans le bandeau inférieur.

Pour la trésorerie, en plus des ventes de bics, le livre "Charleroi Militaire" pourrait être réédité et vendu au profit du Pôle.

Concernant les cérémonies du 8 mai, on pointe une incohérence dans les poses de fleurs. Des monuments de 14-18 ont en effet été fleuris alors qu'ils ne concernent pas 40-45. De plus, l'éternel problème des cérémonies dispersées dans les 15 anciennes communes se pose toujours. Le Pôle réclame une centralisation à Charleroi, avec éventuellement, que le 11 novembre ne soit plus limité à 14-18 mais concerne toutes les guerres pour une meilleure compréhension. L'Armée belge procède déjà ainsi pour les monuments bruxellois.

Concernant les monuments, Monsieur Ninin suggère une brochure publique expliquant la signification exacte de chacun d'entre eux.

Vu les détritiques (cigarettes et autres papiers trainant autour des monuments comme ce fut encore le cas ce 8 mai), un email sera envoyé à la ville de Charleroi et une demande de surveillance de la propreté au minimum une heure avant le recueillement.

Monsieur Chevalier fait le maximum non seulement par téléphone et aussi par courrier aux services Propreté de la Ville pour les abords de la Caserne....personne ne vient et c'est lui-même ainsi que Monsieur Dannau qui entretiennent les abords....affaires à suivre.

Monsieur Charlier atteste qu'il serait temps de remettre de l'ordre entre la Ville, le service protocole, et les demandes des Associations Patriotiques.

Monsieur Charlier s'étonne que la ville de Charleroi n'a pas reçu le dossier d'aménagements qui devait être introduit avant le 28 février 2013. Hors celui-ci avait bien été remis à Monsieur Jean-Philippe Preumont ainsi qu'à Frédéric Consoli. Apparemment aucune trace. Monsieur Chevalier redonne une copie complète à Monsieur Charlier.

Une remise à jour des différentes coordonnées va se faire ASAP. Il sera demandé à chacun de pouvoir donner les renseignements requis.

Pour l'engagement de personnel, la Ville a réaffirmé l'idée d'un secrétariat avec deux employés mais le personnel pas encore désigné.





Monsieur Bertinchamps termine en suggérant que tous les drapeaux d'associations patriotiques défilent ensembles pour le 3 août 2014. Monsieur Charlier lui répond que c'est possible, une lettre doit être écrite dans ce but aux concernés. Il ajoute qu'un accord a été obtenu pour que tous les participants à cette cérémonie défilent dans le même uniforme.

Le mot de la fin concerne des remerciements à donner à Monsieur Dannau pour son action sur les réseaux sociaux.

## Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Charlier lève la séance à 12 h 10.



"Un professeur tend un billet de 20 € et demande à ses élèves : « Qui aimerait avoir ce billet ? » Les mains se lèvent.

Il chiffonne ce billet et demande : « Vous le voulez toujours ? » Les mains se lèvent encore.

Il jette le billet froissé par terre, saute dessus à pieds joints et dit : « Vous le voulez toujours ? » Et encore, les étudiants lèvent leurs mains.

Il leur dit alors : "Mes amis, vous venez d'apprendre une leçon ! Peu importe ce que je fais avec ce billet, vous le voulez toujours, car sa valeur n'a pas changé. Il vaut toujours 20 €.

Plusieurs fois dans votre vie, vous serez froissés, rejetés par les gens et les événements. Vous aurez l'impression que vous ne valez plus rien, mais votre valeur n'aura pas changé aux yeux des personnes qui vous aiment vraiment. Même les jours où nous sommes moins à notre meilleur, notre valeur reste la même".

